

PAR COURRIEL

Le 31 mars 2023

Monsieur Jocelin Dumas
Président
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
41^e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2
jocelin.dumas@regie-energie.qc.ca

Objet : Appui au projet d'extension du réseau - Parc industriel et portuaire de Bécancour

Monsieur le Président,

Plusieurs entreprises de la filière batterie envisagent sérieusement le site de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) pour y implanter des usines de production. En 2022, le gouvernement du Québec a donc modifié la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour afin de doter cette société d'État d'un fonds social lui permettant d'entreprendre les travaux requis pour la mise en place des infrastructures nécessaires au développement de la filière batterie. La présente vous est acheminée alors que la Régie de l'énergie doit se prononcer prochainement sur le projet d'extension du réseau d'Énergir dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Le développement de la filière batteries est un outil essentiel aux efforts de décarbonation du secteur des transports. Le Québec s'est d'ailleurs doté, en 2018, d'une norme véhicules zéro émission afin d'accélérer l'électrification de ce secteur. La Stratégie québécoise de développement de la filière batterie, lancée en 2020, contribuera à cet effort par le développement d'une production locale de composantes de batteries, de véhicules électriques commerciaux et la mise sur pied d'une chaîne de recyclage des batteries.

Les entreprises de cette filière, soucieuses de minimiser l'empreinte carbone de leurs produits démontrent un fort intérêt pour l'hydroélectricité québécoise. En raison de certaines contraintes, une optimisation des sources d'énergie employées demeure cependant nécessaire. Puisque la capacité électrique actuelle est limitée, que certains procédés industriels ne peuvent pas techniquement être électrifiés ou nécessitent du gaz naturel comme intrant et que la redondance et la fiabilité sont essentielles à leurs opérations, le prolongement de l'infrastructure de gaz naturel s'avère nécessaire.

... verso

Soucieux d'améliorer les réseaux énergétiques pour qu'ils soient fiables, résilients et compétitifs, notre ministère, Hydro-Québec et Énergir se sont engagés à collaborer dans les prochains mois, afin d'identifier les scénarios d'optimisation du déploiement des réseaux pour maximiser l'utilisation de l'électricité et du gaz naturel renouvelable.

Conséquemment, il apparaît au ministère que les infrastructures d'Énergir pour acheminer le gaz naturel aux futures installations, en complémentarité aux autres sources d'énergie, sont nécessaires au développement de la filière batterie dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dominique Deschênes

c. c. M. Frédéric Krikorian, Énergir (frederic.krikorian@energir.com)